

GESTION SOCIALE

Le seul hebdomadaire dédié à la négociation sociale

www.gestionsociale.fr

[Accueil](#) [La lettre](#) [24 heures](#) [Tribune](#) [Documents](#) [Interviews](#)



La lettre hebdomadaire
GESTION SOCIALE
1 an / 48 numéros

[Je m'abonne](#)

Réforme du Code du travail : AvoSial propose d'aller plus loin dans la « simplification »

28 juillet 2017



AvoSial, syndicat des avocats d'entreprise en droit social, formule trois nouvelles propositions pour simplifier le droit, notamment pour les petites entreprises.

La lourdeur du droit du travail à laquelle les grandes entreprises parviennent à s'adapter pèse plus lourdement sur les TPE et les PME. À leur intention, le syndicat présidé par Nicolas de Sevin, formule trois recommandations. Primo, réduire le nombre de seuils de représentation du personnel à deux des barres actuelles de 20 pour le règlement intérieur, le seuil de 50 pour le comité d'entreprise et la participation, le seuil de 200, le seuil de 300 pour la DUP, etc. Pour positionner les curseurs, des discussions pourraient être engagées. Dans le même temps, les modalités de décompte des effectifs seraient simplifiées.

Secundo, AvoSial suggère de créer une Instance unique de représentation du personnel, « apte à négocier les accords d'entreprise ». Elle aurait, par défaut, l'ensemble des prérogatives attachées au mandat de représentation, dont celui de négocier et signer des accords. Les grands groupes seraient cependant libres de déroger à dispositif par la négociation collective.